



Bulletin de prélèvement

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Du 2 juin au 13 juillet, payez votre adhésion en trois fois !
(carte(s) et billets spectacles sur l'ensemble de la saison).

Pour pouvoir bénéficier d'un prélèvement automatique sur compte bancaire en trois mensualités, vous devez obligatoirement remplir l'intégralité de ce formulaire et joindre impérativement un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous, répartis en trois échéances d'un même montant, la somme de €.

Échéancier : 15 septembre 2018 / 15 novembre 2018 / 15 février 2019.

Restez informé

CHOISISSEZ VOS PRÉFÉRENCES !

Nom :

Prénom :

Courriel de réception : @

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR :

- LA NEWSLETTER MENSUELLE DU THÉÂTRE ALEXANDRE-DUMAS**
Vous rappellera l'ensemble des spectacles à ne pas manquer chaque mois et vous proposera des offres spéciales et événements marquants chez nos voisins.
- LA NEWSLETTER MENSUELLE + LES NEWSLETTERS HEBDOMADAIRES THÉMATIQUES**
En complément, les newsletters hebdomadaires mettront l'accent sur un parcours, une discipline scénique (théâtre, danse, cirque, musiques...), une rencontre avec les artistes à ne pas manquer !

Pour répondre au mieux à vos attentes en termes de programmation et d'offres tarifaires, n'hésitez pas à nous préciser votre(vos) genre(s) préféré(s) :

- Théâtre
- Musiques
- Danse
- Cirque
- Humour
- Jeunesse

Les données collectées par le biais de ce formulaire sont exclusivement destinées à l'envoi de newsletter promotionnelles selon vos choix. Les destinataires des données sont les responsables billetterie du Théâtre Alexandre-Dumas. Le responsable légal de ce traitement est Monsieur le Maire de Saint-Germain-en-Laye. Les données seront conservées pendant 3 ans.

Vous avez possibilité de retirer votre consentement à l'utilisation de vos données à tout moment et exercer vos droits d'accès et de rectification, d'effacement et d'opposition, vos droits à la limitation du traitement, vos droits à la portabilité des données, par les moyens suivants :
• Sur le site www.tad-saintgermainenlaye.fr, rubrique Newsletter, choisissez Désinscription.
• En vous rendant auprès du Théâtre Alexandre-Dumas - Place André Malraux - Jardin des arts (ne pas oublier de vous munir d'un justificatif d'identité).
• En écrivant à Mairie de Saint-Germain-en-Laye, Direction de la Vie Culturelle - service Théâtre Alexandre-Dumas, ou au Délégué à la Protection des Données au 16 rue de Pontoise - BP 10101 78101 Saint-Germain-en-Laye Cedex, en exposant votre demande et justifiant de votre identité.
Vous pouvez également formuler une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

En cochant la case ci-contre, je confirme avoir donné mon accord exprès à la collecte de mes données personnelles dans le cadre du contexte exposé ci-dessus

Vos coordonnées

Nom :

Prénom :

Prénom :

Prénom :

Prénom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Portable :

Courriel : @

Pour l'adhésion jeunes de – de 26 ans individuels ou famille, merci d'indiquer les dates de naissance :

..... / / / / /

Je souhaite réserver casque(s) pour les représentations choisies.

Les données collectées par le biais de ce formulaire sont exclusivement destinées et nécessaires à la préparation de vos adhésions et des billets d'entrée au spectacle correspondants. Le refus de communiquer vos données aura pour conséquence de ne pouvoir éditer et vous remettre ces billets.

Les destinataires des données sont les responsables billetterie du Théâtre Alexandre-Dumas. Le responsable légal de ce traitement est Monsieur le Maire de Saint-Germain-en-Laye. Les données seront conservées pendant 3 ans.

Vous avez possibilité de retirer votre consentement à l'utilisation de vos données à tout moment et exercer vos droits d'accès et de rectification, d'effacement et d'opposition, vos droits à la limitation du traitement, vos droits à la portabilité des données, par les moyens suivants :

• En vous rendant auprès du Théâtre Alexandre-Dumas - Place André Malraux - Jardin des arts (ne pas oublier de vous munir d'un justificatif d'identité).
• En écrivant à Mairie de Saint-Germain-en-Laye, Direction de la Vie Culturelle - service Théâtre Alexandre-Dumas, ou au Délégué à la Protection des Données au 16 rue de Pontoise - BP 10101 78101 Saint-Germain-en-Laye Cedex, en exposant votre demande et justifiant de votre identité.

Vous pouvez également formuler une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

En cochant la case ci-contre, je confirme avoir donné mon accord exprès à la collecte de mes données personnelles dans le cadre du contexte exposé ci-dessus

Adhésion Saison 2018/2019

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE !

- Pour bénéficier des avantages suivants :
- > Possibilité de réserver ses places dès le 2 juin à 10h au guichet et en ligne, sur tous les spectacles de la saison
 - > Priorité de réservation pendant toute la saison
 - > Réduction d'au minimum 5 € sur le tarif plein pour chaque spectacle, assortie d'une réduction supplémentaire de plus de 25 € sur les *Parcours Danse, Jazz et Concerts en Laye majeur*
 - > Du 2 juin au 13 juillet, possibilité de paiement en trois mensualités par prélèvement automatique (15 septembre / 15 novembre / 15 février) en déposant votre autorisation au guichet ou par envoi postal.

La carte d'adhésion est nominative.
Merci de renseigner vos coordonnées au dos de ce bulletin.

CARTE D'ADHÉSION INDIVIDUELLE ADULTE

..... x 25 € = €

CARTE D'ADHÉSION INDIVIDUELLE JEUNE DE MOINS DE 26 ANS

..... x 10 € = €

CARTE D'ADHÉSION DUO

Deux souscripteurs adultes

45 €

CARTE D'ADHÉSION FAMILLE

Deux souscripteurs adultes accompagnés de jeunes de moins de 26 ans

38 € pour les adultes / carte gratuite pour les jeunes

..... Carte(s) gratuite(s)

TOTAL DES CARTES

€ €

À régler lors de votre dossier, par chèque libellé à l'ordre de RR TAD ou par demande de paiement en trois mensualités par prélèvement automatique. Merci de joindre les pièces justificatives : un livret de famille pour l'adhésion correspondante, une pièce d'identité pour les jeunes de – de 26 ans.

> Les places de vos adhésions pourront être retirées au guichet dès le mardi 19 juin aux horaires d'ouverture.



